

DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL VERS LA DYNAMIQUE COLLECTIVE ET L'AUTONOMIE



BASSE
NORMANDIE



LE MOT DES PRÉSIDENTS

Olivier Storez, Président de Solidarité Paysans Basse-Normandie

Solidarité Paysans Basse Normandie est née en 2006, son objet est la défense et l'accompagnement d'agriculteurs ayant des difficultés et fragilisés qui lui font appel. Cette mission est assurée par des bénévoles, assistés d'animatrices accompagnatrices. Nous savons que pour sortir de l'isolement et du mal-être, il faut tenir compte des conditions familiales, sociales, économiques, administratives et juridiques de la situation des personnes. C'est pourquoi **nous parlons d'accompagnement global**. Écoute et confidentialité, respect de l'autonomie des personnes, indépendance sont les signes distinctifs de Solidarité Paysans. **En 2020, avec l'AFOCG61, nous avons choisi de répondre à un appel à Projet Européen Innovant et collectif**. Son intitulé est « *Surmonter ses difficultés en agriculture en se réappropriant les outils de la comptabilité et de la gestion, en améliorant ce qui peut l'être en matière d'organisation et en redéveloppant une vision stratégique à long terme grâce à la dynamique collective* ».

Depuis l'origine de Solidarité Paysans, des adhérents ont toujours eu des problèmes avec la comptabilité : comptes et déclarations non faites au forfait, qui s'appelle maintenant micro-BA ; comptabilité inexistante au bénéfice réel, du fait de retards de paiement auprès du centre de gestion. Les difficultés deviennent alors invivables, les témoignages des agriculteurs les retracent bien dans ce livret.

Aujourd'hui, 25% des agriculteurs qui font appel à SPBN sont dans cette situation : avec un tel pourcentage est-ce uniquement une responsabilité individuelle ? Des centres de gestion disent que 30% de leurs clients ont du retard dans le règlement de leurs factures comptables. Face à ce constat, nous devons répondre et trouver des solutions pour accompagner ces personnes : nous aidons à négocier pour avoir des résultats comptables, ou reconstituer un compte de résultat qui permet de faire des DRP*, négocier et rencontrer les centres des impôts et la MSA. C'est le travail d'urgence pour éclaircir la situation, lever la pression, mais qui est parfois insuffisant pour répondre à notre mission d'éducation populaire et d'émancipation des personnes. **Notre volonté est bien de motiver à une dynamique collective, afin de se réapproprier sa gestion**. Ce projet engagé avec la Région Normandie et des fonds européens nous interroge sur nos pratiques d'accompagnement, nos partenariats, sur les leviers pour amener les plus fragiles à tendre vers une amélioration de leur situation économique et donc de leur mieux être.

*DRP Déclaration des Revenus Professionnels à la MSA

Thierry Lemaître, Président de l'Association de Formation Collective à la Gestion

Je partirai de l'idée d'entreprise et d'entrepreneuriat agricole pour expliquer notre volonté de travail en commun. L'Afocg61 et Solidarité Paysans font partie du réseau associatif qui accompagne les agriculteurs en Normandie depuis plusieurs années et malgré cela, nous ne nous connaissions que très peu ou mal. En débutant ces discussions à l'initiative de Solidarité Paysans nous nous sommes confrontés aux difficultés rencontrées par nos adhérents. **Nous relevons, chacun, le défi d'amener nos adhérents vers plus d'autonomie et plus de collectif**.

Nous sommes viscéralement attachés à ces deux valeurs car chaque personne qui s'engage en agriculture, quelque soit le type de production ou le choix du système, est soumise aux aléas de toute nature. Nous pensons que ces deux piliers de notre projet de coopération sont essentiels pour conforter la démarche de ces personnes. Ces profils, ces agriculteur.trice.s, ces paysan.nes ont une place étonnante dans nos sociétés modernes. Ils.elles sont indépendantes, apportent pour leur activité énormément de temps de travail, de savoir-faire multiples, de capitaux pour assumer la mission d'une production alimentaire indispensable. Et pourtant, malgré ces engagements colossaux, le parcours n'est pas sécurisé. Nous ne pensons pas résoudre tous les problèmes, loin de là. Nous voulons **rendre nos accompagnements plus pertinents, plus solidaires**, un peu dans notre nature.

SOMMAIRE

I - Avant propos

Cette action a été menée par Solidarité Paysans Basse Normandie en partenariat avec l'AFOCG 61, du 28 février 2020 au 28 février 2023, avec le soutien financier de la RÉGION Normandie et du FEADER dans le cadre de l'opération 16.02 PEI*

L'enjeu est de démontrer l'intérêt du collectif pour permettre aux agriculteurs de sortir de l'isolement et reprendre de l'autonomie dans la comptabilité et la gestion de leur ferme.

Le contenu de ce livret décrit un parcours d'accompagnement, en articulant

- le témoignage d'acteurs ayant participé ou contribué à l'expérience menée envers les agriculteurs : responsables associatifs à l'origine de l'action, agriculteurs, bénévoles accompagnateurs, animatrices - formatrices, animatrices coordinatrices.
- Une analyse synthétique et critique des constats issus de l'expérience collective.
- Une réflexion sur les stratégies et actions à mettre en place entre partenaires, visant à intégrer la dimension collective dans l'accompagnement des agriculteurs fragilisés.

Ce livret s'adresse à tous les acteurs accompagnant les agriculteurs en difficulté. Chacun y trouvera une méthode expérimentée par Solidarité Paysans Basse Normandie et son partenaire AFOCG61, mais surtout des témoignages et des questionnements pour alimenter sa réflexion.

* **PEI** Partenariat Européen pour l'Innovation.

Action de partenariat SPBN – AFOCG 61 « *Surmonter ses difficultés en agriculture en se réappropriant les outils de la comptabilité et de la gestion, en améliorant ce qui peut l'être en matière d'organisation et en redéveloppant une vision stratégique à long terme grâce à la dynamique collective* ».

II- Synthèse du parcours : les 3 étapes de la démarche

A - La demande d'aide initiale de l'agriculteur et la mise en place de l'accompagnement individuel par SPBN

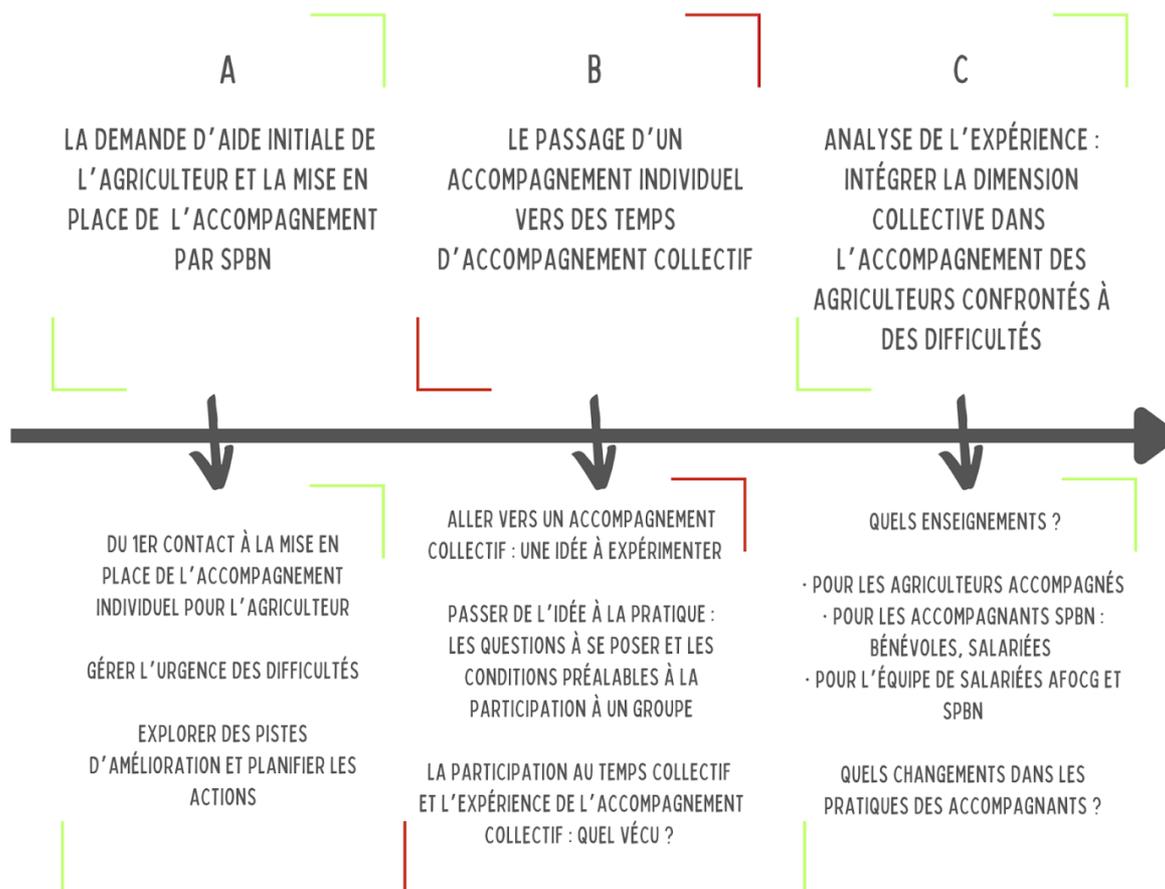
B - Le passage d'un accompagnement individuel vers des temps d'accompagnement collectif

C - Analyse de l'expérience : intégrer la dimension collective dans l'accompagnement des agriculteurs confrontés à des difficultés

III- Conclusion

Annexes - Guides et support d'accompagnement : pour qui – pour quoi - méthode de co-construction

II- Synthèse du parcours : les 3 étapes de la démarche



A - La demande d'aide initiale de l'agriculteur et la mise en place de l'accompagnement individuel par SPBN

Témoignages : comment sont-ils arrivés à SPBN ?

Laurent, éleveur dans le Bocage

Je me suis installé en 1985, en production laitière : j'ai loué une ancienne ferme et démarré avec 15 vaches, traites à la main. C'était une vocation, mes parents étaient agriculteurs aussi. Parti de zéro, j'ai pu m'agrandir jusqu'à 100 ha, avec une référence laitière de 300 000 litres.

Les aspects positifs du métier : être à la campagne, avec mes animaux. La ferme, les vaches, c'est ma vie.

J'étais en couple, puis nous nous sommes séparés. Les difficultés financières sont survenues alors : en 2010 j'ai dû souscrire un nouvel emprunt, s'est conjuguée la baisse du prix du lait et l'augmentation du coût des aliments. J'ai vendu des terres pour rembourser les emprunts. De plus, les bâtiments d'élevage n'étaient plus adaptés aux normes environnementales, et j'ai cessé de traire en 2017. Il faut être équipé, investir, et quand on n'a pas d'argent, ce n'est pas possible.

Mes déclarations de revenus n'étaient pas faites depuis 2016 car le Centre de Gestion avait arrêté le travail, je n'arrivais plus à payer les factures. Ca a duré 3 ou 4 ans, je dormais mal, sans voir d'autre

solution. **On n'en parle à personne, on a honte et on reste dans son coin. A la fin, on n'ouvre plus les lettres, on ne veut plus voir** ; néanmoins j'ai toujours suivi le relevé de banque.

En l'absence de déclaration de revenus, j'avais une grosse note de cotisations à régler à la MSA. C'était en 2021, c'est ma compagne qui a alors appelé Solidarité Paysans ; je compte toujours sur la personne qui est avec moi ; moi j'avais peur, de quoi ? Tout de suite j'ai accepté l'aide proposée par les bénévoles ; ils ont écouté, expliqué : « on va vous aider à faire la compta ». Les bénévoles ont saisi 3 ans de factures, et m'ont guidé pour faire les déclarations en retard. **Pour moi c'était une montagne, j'avais besoin de me libérer de ça, c'était le gros OUF.**

François, agriculteur dans le Cotentin

Je me suis installé à 24 ans en 1988, en reprenant l'exploitation de mes parents : 240 000 litres de lait sur 42 ha. Je me suis agrandi ensuite, j'ai élevé des taurillons. A l'époque j'ai touché beaucoup de primes PAC. Après avoir été en GAEC avec un frère durant 2 ans, la ferme a été réduite de 50% au départ de ce frère.

Ma femme s'est installée à son tour en 2007, reprenant une ferme qui s'est ajoutée à la mienne. Mais en 2013, j'ai eu un grave accident pour lequel je touche une pension d'invalidité. J'ai arrêté la traite en 2015, et ma femme a cessé le travail sur la ferme la même année.

En 2019, **j'étais à bout, dans le noir financièrement et physiquement.** Un technicien m'a conseillé d'aller vers Solidarité Paysans. Ce fut très compliqué au début : je n'avais plus de comptabilité ni de déclaration faite depuis 2014, je n'étais pas à jour des cotisations sociales dues, donc la Pension d'Invalidité ne m'était pas versée. **Je ne rangeais plus les papiers, j'avais perdu toute motivation.** Je me suis trouvé très réconforté par l'animatrice et le bénévole. Nous avons « refait » les déclarations à compter de 2015. Pour finir de régler les cotisations, j'ai fait 2 fois un étalement avec la MSA.

Sur le plan mental, c'est très dur, mais nous avons gardé notre sang froid. Grâce à SPBN, des solutions ont été mises en place. **L'accompagnement est humain ; c'est une délivrance, je conseille à tout le monde de le faire, il faut que les gens acceptent d'ouvrir la porte, sans aucune réticence.**

ÉTAPE A	L'OPÉRATIONNEL	MISSION ET POSTURE DE L'ACCOMPAGNANT
L'état initial		
Du 1 ^{er} contact avec les salariés de SPBN à la mise en place de l'accompagnement individuel pour l'agriculteur	<p>L'agriculteur contacte la permanence de SPBN : exposé de ses difficultés et de sa demande, questions à résoudre.</p> <p>Un petit comité SPBN propose à un binôme de bénévoles la prise en main de l'accompagnement.</p> <p>Une 1^{ère} rencontre avec les bénévoles a lieu chez l'agriculteur : réalisation d'un état des lieux de la situation et du contexte ; hiérarchisation des urgences, ébauche de pistes à explorer.</p> <p>Les rencontres s'enchaînent autant que de besoin. A l'issue de chaque rencontre, le rendez-vous suivant est fixé : objectifs, date.</p>	<p>Phase où l'agriculteur fait le 1^{er} pas pour demander de l'aide, ouvre sa porte aux accompagnants</p> <p>Écoute, non –jugement Mise en confiance Deux bénévoles pour une perception complémentaire des problèmes exprimés par l'agriculteur</p>

Les défis à relever		
Gérer l'urgence des difficultés	Résolution des problèmes urgents : obtention de délais de paiement auprès des créanciers, blocage des poursuites ; mise en relation MSA pour mesures d'aides d'urgence ; réorganisation administrative, ...	Phase d'acquisition et renforcement de la confiance de la personne vis-à-vis des bénévoles ; soulagement face à la pression extérieure.
Explorer des pistes d'amélioration	<p>Au fur et à mesure des rendez-vous, une réflexion est conduite par les bénévoles avec l'agriculteur afin de dégager :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les intentions et souhaits de la personne accompagnée ; - les choix techniques et l'organisation possibles pour améliorer la rentabilité et les conditions de travail ; -les besoins de financement et les sources possibles -l'opportunité de s'orienter vers certains dispositifs d'aide spécifiques : audit, procédure collective, ... <p>Une salariée de SPBN intervient au besoin en appui technique complémentaire.</p>	<p>Rassurer, renforcer un climat de confiance</p> <p>Impliquer autant que possible l'agriculteur dans les démarches à réaliser : expliquer – montrer – inciter - faire faire</p>
Planifier et exécuter les actions	<p>Des plus urgentes à celles nécessitant une prise de recul, diverses actions sont mises en place en fonction de la situation, toujours en concertation et en accord avec l'agriculteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> · tri des documents, contacts partenaires extérieurs et créanciers, appui pour relever les factures et faire les déclarations fiscales, sociales, · Analyse de la situation financière et des résultats de l'exploitation à partir des documents comptables existant ou reconstitués par les bénévoles avec l'agriculteur · Constitution et dépôt de dossier de procédure collective · Prévision de trésorerie, réalisation d'étude prévisionnelle intégrant les adaptations technico-économiques envisagées <p>.....</p>	<p>Valoriser les capacités de la personne vis-à-vis d'elle-même ;</p> <p>Affirmer le rôle du bénévole : guide, accompagnant, non pas expert</p>

Retour d'expérience

LE POINT DE VUE DE MICHEL, BÉNÉVOLE À SPBN

COMMENT SITUEZ-VOUS VOTRE RÔLE DE BÉNÉVOLE À SPBN ?

POUR MOI, MON RÔLE DE BÉNÉVOLE, C'EST AVOIR DU TEMPS POUR ÉCOUTER LES GENS QUE NOUS ACCOMPAGNONS, LES AIDER DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, IL Y A SOUVENT DES BESOINS À CE NIVEAU. DE MÊME, POUR LES APPUYER DANS LEUR RÉFLEXION AUTOUR DE LEUR VIE PROFESSIONNELLE, POUR LES PRISES DE DÉCISIONS DANS LEUR TRAVAIL.

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS LES PLUS FRÉQUEMMENT RENCONTRÉES ?

LE PLUS SOUVENT, NOUS AVONS EN FACE DE NOUS DES PERSONNES « IMMOBILES », ON AURAIT ENVIE QUE ÇA AILLE PLUS VITE DANS LA RÉOLUTION DES PROBLÈMES. J'AI PEUT-ÊTRE TENDANCE À VOIR LES SOLUTIONS POUR EUX TROP RAPIDEMENT, IL FAUT FAIRE ATTENTION À ALLER AU RYTHME DE CEUX QUE NOUS ACCOMPAGNONS.

QUELS SONT LES POINTS DE SATISFACTION ÉPROUVÉS, DANS VOTRE MISSION DE BÉNÉVOLE ?

LES POINTS DE SATISFACTION, C'EST QUAND L'ACCOMPAGNEMENT AVANCE, QUAND ON ARRIVE À AIDER LES AGRICULTEURS À SORTIR PETIT À PETIT DE LEURS PROBLÈMES, À LEUR RYTHME.

B - Le passage d'un accompagnement individuel vers des temps d'accompagnement collectif

Témoignages : comment ont-ils vécu le passage à l'accompagnement collectif ?

François

SPBN m'a proposé de participer à une journée en groupe pour faire le travail administratif : relevé des factures, déclarations TVA et revenu micro BA. L'idée du collectif avait déjà été abordée, j'y étais très ouvert, sans aucune appréhension et satisfait de rencontrer d'autres agriculteurs.

Nous sommes venus à la réunion en covoiturage avec les bénévoles : c'est mieux, j'aime bien quand ils sont là, mais sinon je viendrais par moi-même.

La rencontre de travail s'est très bien passée : les explications étaient très claires, les supports aussi. C'était bien d'écouter ce qui s'est dit. **Depuis la journée collective, mes papiers sont rangés. Maintenant c'est simple et je pense à me procurer un ordinateur pour faire ce travail de comptabilité,** j'ai besoin de me former pour cela.

De la motivation à se retrouver à plusieurs ? Oui, ça fait du bien de voir un autre monde, le dialogue permet un échange d'idées. Même si je me sens capable de faire ce travail moi-même maintenant, je suis d'accord pour venir le faire ensemble. J'ai parlé à d'autres agriculteurs de l'expérience, ils sont à l'écoute, ils se demandent d'où je tiens les informations.

Il y a des gens qui s'enferment, ils doivent être très malheureux. Il faut absolument aider les gens qui ont du mal. **En parler autour de soi, dire simplement « ouvrez vos portes, ne restez pas comme ça ».**

Laurent

En 2022, les bénévoles m'ont proposé de se retrouver à 2 ou 3 agriculteurs pour faire soi-même l'enregistrement des factures, pour la TVA et la déclaration de revenus : j'ai donné mon accord de principe, mais à condition d'être soutenu.

Aller à l'extérieur, c'était un peu difficile, j'avais peur de rencontrer quelqu'un que je connais. Savoir d'avance d'où viennent les agriculteurs qui seront présents peut rassurer.

Ca s'est très bien passé, être à plusieurs ne m'a pas déçu, je me suis retrouvé avec un autre agriculteur sympathique, causant.

J'ai compris facilement comment enregistrer mes factures, les explications de l'intervenante étaient claires, les supports à compléter aussi. Je suis content que tout soit fait. **Maintenant je pourrai en faire une partie tout seul, c'est très satisfaisant**, mais il faudra que je demande un peu d'aide.

C'est bien que les bénévoles soient là, ça met à l'aise, au moins pour la 1^{ère} rencontre en groupe. **Les bénévoles m'ont mis en confiance**. Maintenant ce serait différent : je sais comment ça va se passer, je suis d'accord pour refaire ce travail et finir les déclarations en petit groupe.

Parler de cette expérience à d'autres agriculteurs ? A certains qui seraient comme j'étais avant, oui. **Je peux dire à d'autres ce que je fais moi-même maintenant.**

Sylvain, agriculteur éleveur dans le Bocage

Je me suis installé sur la ferme familiale, mes parents étaient en production laitière. Rapidement, j'ai cessé le lait et j'ai monté un troupeau de vaches allaitantes. Mes terres sont exclusivement exploitées en herbe.

Auparavant, je ne m'étais jamais occupé des papiers ; mon père faisait le classement des factures. Ensuite, jusqu'en 2019, c'est le CER qui enregistrait et faisait les déclarations TVA, revenu micro BA, et revenus professionnels à la MSA. Mais j'ai eu des difficultés pour payer leurs prestations, et la comptable m'a orienté vers Solidarité Paysans. Je ne connaissais pas vraiment l'association, j'avais seulement vu des articles de presse sur leur action.

Deux bénévoles sont venus chez moi, ça s'est bien passé, ils m'ont bien dépanné ; en 2021, ils se sont chargés du travail pour faire les déclarations.

Quand ils m'ont proposé de venir le faire moi-même, en même temps que d'autres, j'ai eu un peu peur au début. **Je ne savais pas si j'allais en être capable, je pensais que c'était plus compliqué. J'ai vu ensuite que ce n'est pas difficile**. Je n'avais plus qu'à porter mes déclarations au Centre des impôts.

Faire ce travail avec d'autres personnes ne me dérange pas, ça permet d'échanger. Je suis décidé à continuer comme ça pour la comptabilité et les déclarations, d'accord pour le refaire l'année prochaine.

ETAPE B	L'OPÉRATIONNEL	MISSION ET POSTURE DE L'ACCOMPAGNANT
<p>Aller vers un accompagnement collectif : une idée à expérimenter</p>	<p>Afin de sensibiliser des agriculteurs à l'idée d'un travail en groupe sur un thème commun, un repérage a été effectué en amont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -par l'équipe des salariées SPBN, en classant les besoins des agriculteurs par thématiques -par les bénévoles lors des réunions d'équipes, en ciblant les personnes accompagnées pouvant être intéressées 	<p>Elaboration d'outil de repérage (tableau) par l'équipe de salariées SPBN</p> <p>Échanges en réunions d'équipes de bénévoles :</p> <p>vigilance sur la définition précise des besoins, la disponibilité psychologique et matérielle de l'accompagné, l'appartenance à un secteur géographique limitant les déplacements.</p>
<p>De l'idée à la pratique : les questions et conditions préalables à la participation à un groupe</p>	<p>Les bénévoles proposent ensuite aux agriculteurs repérés de participer à une rencontre en petit groupe pour gérer eux-mêmes leurs obligations administratives et comptables</p> <p>Lorsque les bénévoles ont recueilli l'accord implicite de la personne, une préparation méticuleuse de la rencontre s'organise entre les animatrices, les bénévoles et l'agriculteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - liste des documents requis remise aux bénévoles pour s'assurer que rien ne manquera le jour de la réunion du groupe (factures et relevés classés, matériel nécessaire, ...) - mode de déplacement prévu, proposer covoiturage. - construction coordonnée de la journée collective entre l'animatrice intervenante et la coordonnatrice : <p>élaboration contenu – méthode – supports – évaluation à l'intention des agriculteurs ; conception de tâches spécifiques à l'intention des bénévoles qui seront présents lors de la 1^{ère} réunion de groupe.</p>	<p><i>Situation de confiance acquise de l'agriculteur envers les bénévoles ; stade auquel les urgences sont résolues, l'agriculteur peut poser des perspectives et s'ouvrir à la proposition.</i></p> <p>Poser clairement le cadre de la rencontre : discrétion, confidentialité, convivialité</p> <p>L'intérêt pour l'agriculteur d'y participer : déclarations obligatoires achevées, faire soi-même, échanges entre pairs sur divers sujets, ...</p> <p><i>Implication nécessaire de l'agriculteur pour se préparer moralement et matériellement</i></p> <p>rassurer grâce à une posture bienveillante, rôle fondamental des accompagnants qui veillent à ce que les documents soient rassemblés.</p> <p>Phase de concertation rapprochée entre les bénévoles, l'intervenante et l'animatrice qui coordonne</p>

<p>Le passage au temps collectif</p>	<p>Les bénévoles sont présents à cette 1^{ère} rencontre de groupe</p> <p>L'animatrice AFOCG intervient seule: tour de table, présentation du déroulement, questions / réponses ; puis distribution des supports d'enregistrement que les agriculteurs commencent à compléter à partir de leurs factures. L'intervenante apporte un appui si besoin.</p> <p>Les participants contrôlent leurs chiffres et établissent les déclarations obligatoires, après explications de l'animatrice.</p> <p>Les bénévoles présents font des exercices pratiques de comptabilité, spécialement préparés pour eux par les animatrices, visant leur montée en compétences sur la thématique.</p>	<p>Covoiturage proposé aux participants : favoriser l'interconnaissance, créer un climat de confiance.</p> <p><i>Contexte de travail avec un intervenant « extérieur », les agriculteurs sont mis en situation de faire, sans pouvoir déléguer la tâche, mais avec l'appui bienveillant d'une animatrice qualifiée.</i></p> <p>Rôle et posture de l'intervenante : expliquer, faire faire, encourager ; positiver l'avancement du travail des participants</p> <p>Place des bénévoles : travail à l'écart des agriculteurs ; n'interviennent pas dans le processus conduit par l'intervenante.</p>
<p>L'expérience de l'accompagnement collectif : quel(s) vécu(s) ?</p>	<p>Un bilan de l'expérience de groupe est réalisé à l'issue de la rencontre, puis quelques semaines plus tard, afin de recueillir les effets attendus /obtenus pour chaque acteur impliqué dans la démarche.</p>	<p>L'animatrice coordonnatrice procède à une évaluation orale à l'issue de la journée de groupe ; Puis à l'interview de chaque acteur 2 mois après la rencontre du petit groupe.</p>

Retours d'expérience

LE POINT DE VUE DE SYLVIE, BÉNÉVOLE SPBN

CE QUI ME PLAÎT, C'EST QUE CETTE DÉMARCHE PERMET AUX AGRICULTEURS DE SORTIR DE CHEZ EUX, DE CRÉER DU LIEN. L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE FAIT QU'ILS ONT ÉTÉ VITE MIS À L'AISE : CAFÉ D'ACCUEIL, L'ANIMATRICE A EXPLIQUÉ QUE LE TRAVAIL ALLAIT SE FAIRE « SANS SE PRENDRE LA TÊTE », ELLE A DEDRAMATISÉ. LA POSE DU CADRE EST TRÈS IMPORTANTE : LA RENCONTRE, LES ÉCHANGES SE PASSENT EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ.

NOUS AURIONS PU PEUT-ÊTRE DONNER LA LISTE DES PARTICIPANTS, EN AMONT, AUX AGRICULTEURS ? FREIN IMPORTANT À LA PARTICIPATION : « LA PEUR DE TROUVER QUELQU'UN QU'ON CONNAÎT ».

IL N'Y A PAS EU D'INVITATION ÉCRITE REMISE AUX AGRICULTEURS, TOUT EST PASSÉ PAR LES BÉNÉVOLES, ORALEMENT. COMMENT PROCÉDER PAR LA SUITE, POUR UNE RÉUNION ULTÉRIEURE DES MÊMES PERSONNES ? LA JOURNÉE A ÉTÉ PRÉSENTÉE EN TANT QUE SPBN ET AFOCG, PARTENAIRES.

L'ÉTIQUETTE SPBN EST ASSIMILÉE À LA SITUATION DE DIFFICULTÉ, L'AGRICULTEUR A PEUR D'ÊTRE JUGÉ. D'OÙ L'INTÉRÊT D'AVOIR UNE PERSONNE EXTÉRIEURE À SPBN QUI INTERVIENT LE JOUR J.

SUR LA PLACE DU BÉNÉVOLE : ÊTRE EN RETRAIT M'A CONVENU, PARCE QUE ÇA REDONNAIT TOUTE SA PLACE, SA DIGNITÉ À L'AGRICULTEUR. JE N'ÉTAIS PAS LÀ COMME ACCOMPAGNANTE, MAIS FACILITATRICE DE LA RENCONTRE. J'AVAIS UNE POSITION EXTÉRIEURE, CAR JE N'AVAIS PAS À M'INVESTIR DANS SES COMPTES. C'EST UNE FAÇON DE LUI PERMETTRE DE REPRENDRE LA MAIN SUR SA FERME. OBJECTIF VIS-À-VIS DES AGRICULTEURS : LEUR RENDRE LEUR AUTONOMIE.

VÉRONIQUE, ANIMATRICE ET INTERVENANTE AFOCG

LES AGRICULTEURS ONT ÉTÉ TRÈS COOPÉRATIFS, C'ÉTAIT AGRÉABLE DE TRAVAILLER AVEC EUX. JE SUIS ÉTONNÉE DU RÉSULTAT, JE NE M'ATTENDAIS PAS À CE QU'ILS SOIENT SI SATISFAITS DE CE QU'ILS ONT FAIT.

ANXIEUX AU DÉPART, JE LES AI UN PEU AIDÉS PAR MOMENTS, ILS AVAIENT LE SOURIRE À LA FIN. J'AVAIS L'IMPRESSION D'ÊTRE DANS UNE FORMATION AFOCG AVEC NOS ADHÉRENTS. C'EST LE FRUIT DE LA MÉTHODE, DE CET ÉTAT D'ESPRIT QUE NOUS INSUFFLONS.

LA RENCONTRE A ÉTÉ BIEN PRÉPARÉE, LES DOCUMENTS BIEN PRÉVUS. NOUS AVONS RÉUSSI À FAIRE TOUT LE TRAVAIL QUE NOUS NOUS ÉTIONS FIXÉ : LES AGRICULTEURS ONT BIEN TRAVAILLÉ ET SE SONT AIDÉS. LE CADRE POSÉ A ÉTÉ TRÈS IMPORTANT POUR FAVORISER CET ÉCHANGE.

« IL FAUT REFAIRE » ! C'EST EXACTEMENT CE QUE NOUS CHERCHONS : FAIRE GOÛTER AU PLAISIR ET À LA RICHESSE DE L'ÉCHANGE DANS UN ESPACE PROTÉGÉ, BIENVEILLANT, OÙ LES PERSONNES SAVENT POUVOIR FAIRE CONFIANCE À L'INCITATION SPBN ET À L'INTERVENTION AFOCG.

RETOUR DE MICHEL SUR L'EXPÉRIENCE COLLECTIVE

DANS UN 1ER TEMPS, IL FALLAIT RÉUSSIR À CONVAINCRE LES AGRICULTEURS DE VENIR EN RÉUNION COLLECTIVE. POUR CERTAINS CELA A ÉTÉ ASSEZ FACILE, POUR D'AUTRES UN PEU PLUS COMPLIQUÉ. L'OBJECTIF DE RÉALISER LEURS TÂCHES ADMINISTRATIVES EST UNE MOTIVATION. LE COVOITURAGE EST AUSSI ENCOURAGEANT.

LES AGRICULTEURS ONT VISIBLEMENT BIEN VÉCU LA JOURNÉE : CONTENU ET DÉROULEMENT BIEN CADRÉS PAR LES ANIMATRICES, LES AGRICULTEURS SONT VITE RENTRÉS DANS LE CONCRET PAR L'ENREGISTREMENT DES FACTURES. L'INTENTION ÉTAIT QUE CE SOIT EUX QUI FASSENT, ET PAS LES BÉNÉVOLES, COMME HABITUELLEMENT.

A UN MOMENT, LES AGRICULTEURS SE SONT MIS À TRAVAILLER ENSEMBLE ; POUR MOI CE CONSTAT A ÉTÉ L'UN DES MEILLEURS MOMENTS DE LA JOURNÉE.

PERSONNELLEMENT, JE ME SUIS SENTI MIS À L'ÉCART DES AGRICULTEURS QUE NOUS ACCOMPAGNONS. DU POINT DE VUE DES AGRICULTEURS ET DE LA DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE, LES OBJECTIFS SONT ATTEINTS.

LE POINT DE VUE DE VIRGINIE, ANIMATRICE COORDONNATRICE DU PROJET

CONDUIRE LE PROJET, C'EST METTRE EN MOUVEMENT ET SYNCHRONISER LES COMPÉTENCES, LES ÉNERGIES DES DIFFÉRENTS ACTEURS AUTOUR D'UN OBJECTIF COMMUN: LA REPRISE EN MAIN PAR LES AGRICULTEURS DE LEURS TÂCHES ADMINISTRATIVES, DE LEURS CHIFFRES, POUR RETROUVER UNE AUTONOMIE OPÉRATIONNELLE.

LA PHASE DE REPÉRAGE ET DE SENSIBILISATION DES AGRICULTEURS POUR ALLER DANS CETTE DIRECTION FUT UN TEMPS FORT DE CONCERTATION ENTRE PARTENAIRES : RECUEIL D'INFORMATIONS SUR LES BESOINS PRÉCIS DES AGRICULTEURS ; DÉFINITION DES OBJECTIFS, MAIS AUSSI DU CADRE ET CONDITIONS DE RÉALISATION DES RENCONTRES, À EXPLIQUER EN AMONT AUX PERSONNES AFIN DE LES RASSURER. CES PRÉALABLES S'APPUIENT ESSENTIELLEMENT SUR LE SAVOIR FAIRE ET L'IMPLICATION DES BÉNÉVOLES.

QUELS BÉNÉFICES POUR LES AGRICULTEURS À L'ISSUE DE LA RENCONTRE ? UNE COMPTABILITÉ ET DES DÉCLARATIONS ACHÉVÉES, MAIS SURTOUT LA PRISE DE CONSCIENCE DE LEUR CAPACITÉ À FAIRE PAR EUX-MÊMES, C'EST TOUT À FAIT À LEUR PORTÉE, MALGRÉ LES IDÉES REÇUES. LA SATISFACTION DES AGRICULTEURS, C'EST LA NOTRE AUSSI. A LEUR DEMANDE, CE TEMPS COLLECTIF SERA RECONDUIT L'ANNÉE SUIVANTE, POURQUOI PAS AVEC D'AUTRES PERSONNES QUI POURRAIENT EMBOÎTER LE PAS.

COMPRÉHENSION ET BONNE COORDINATION ENTRE COLLÈGUES DES DEUX ASSOCIATIONS SONT DÉTERMINANTES POUR LA PRÉPARATION ET LE DÉROULEMENT DES TEMPS DE GROUPE : CHACUNE DANS SON RÔLE, COMPLÉMENTAIRE DE L'AUTRE. LA RÉUSSITE DE CETTE EXPÉRIENCE, C'EST LE FRUIT DE L'ACCOMPAGNEMENT MENÉ PAR SPBN CONJUGUÉ À LA MÉTHODE DE FORMATION DE L'AFOCG.

C - Analyse de l'expérience : intégrer la dimension collective dans l'accompagnement des agriculteurs confrontés à des difficultés

LE POINT DE VUE DE MICHEL, BÉNÉVOLE SPBN

LE COLLECTIF FAVORISE T'IL DAVANTAGE LA PRISE D'AUTONOMIE DE L'AGRICULTEUR ?
CHEZ EUX, NOUS FAISONS À LEUR PLACE ALORS QU'EN GROUPE, UNE FORMATRICE FAIT FAIRE C'EST L'AGRICULTEUR QUI DEVIENT ACTEUR DE SES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES. L'IMPORTANCE DU COLLECTIF, C'EST AUSSI L'ÉLARGISSEMENT DU CONTENU TRAVAILLÉ, EN MUTUALISANT LES QUESTIONS DES UNS ET DES AUTRES. L'EXPÉRIENCE VÉCUE AVEC LE PETIT GROUPE D'AGRICULTEURS A RÉPONDU AUX ATTENTES DE CHACUN. C'EST UN ENCOURAGEMENT À REFAIRE LA DÉMARCHÉ. CA ME MOTIVE ENCORE PLUS À ÊTRE BÉNÉVOLE.

COMMENT VOYEZ VOUS LE RÔLE DU FORMATEUR, DES BÉNÉVOLES, DANS LES RENCONTRES DE GROUPE ?
EXPLIQUER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES À EFFECTUER AVEC BIENVEILLANCE POUR METTRE LES AGRICULTEURS EN CONFIANCE. SUR LA PLACE DU BÉNÉVOLE, VEILLER À ÉVITER LA FRUSTRATION, LA PERTE DE TEMPS. FAUT-IL PARTICIPER À LA 2^E JOURNÉE COLLECTIVE ? PAS FORCÉMENT.

POUR UN BÉNÉVOLE QUI N'A PAS VÉCU L'EXPÉRIENCE DU COLLECTIF ENTRE AGRICULTEURS, L'INTÉRÊT EST-IL VISIBLE ?
CETTE JOURNÉE NOUS A DÉMONTRÉ QUE LES AGRICULTEURS PEUVENT FAIRE EUX-MÊMES. IL Y A TOUT UN TRAVAIL À FAIRE POUR MOTIVER LES BÉNÉVOLES, POUR CONVAINCRE DE L'INTÉRÊT DU COLLECTIF. EN TÉMOIGNER PEUT Y AIDER. PAR LE BIAIS DES BINÔMES, ÇA PEUT ENTRAÎNER D'AUTRES BÉNÉVOLES, IL FAUT Y CROIRE. J'Y CROIS POUR LES AGRICULTEURS ET POUR L'ASSOCIATION : LE DIRE ET REDIRE EN RÉUNIONS D'ÉQUIPE, EN ACCOMPAGNEMENT, ET À TOUTE OCCASION.

QUELS SONT LES ENJEUX À COMMUNIQUER SUR CETTE EXPÉRIENCE ?
DÉMONTRER L'INTÉRÊT POUR LES AGRICULTEURS DE REPRENDRE DE L'AUTONOMIE. DÉMONTRER L'INTÉRÊT DU COLLECTIF POUR SORTIR DE L'ISOLEMENT.

LE POINT DE VUE DE VÉRONIQUE ET DE FRÉDÉRIQUE, ANIMATRICES ET INTERVENANTES AFOCG

PAR RAPPORT À LA SPÉCIFICITÉ DU PUBLIC SPBN, Y A-T-IL DES POINTS DE VIGILANCE PARTICULIERS À PRENDRE EN COMPTE DANS LE CADRE DE VOTRE INTERVENTION ?

A EXPLICITER, VERBALEMENT NON, ÇA SE FAIT NATURELLEMENT. NOUS SAVONS QUE C'EST UN PUBLIC PLUS FRAGILE, NOUS Y SOMMES UN PEU PLUS ATTENTIVES, COMME QUAND NOUS SAVONS QUE NOUS AVONS UN ADHÉRENT QUI N'EST PAS BIEN. C'EST SURTOUT DANS LA POSTURE, L'ATTITUDE, QUE NOUS DEVONS ÊTRE VIGILANTES.

QUELLE PLACE ET QUEL RÔLE VOYEZ-VOUS POUR LES BÉNÉVOLES DANS UNE (DES) JOURNÉE(S) COLLECTIVE(S) ?
LORS DE LA RÉUNION COLLECTIVE, LES BÉNÉVOLES ONT TOUT DE SUITE ÉTÉ MIS EN RETRAIT. BIEN QU'INFORMÉS AU PRÉALABLE SUR LES MODALITÉS D'INTERVENTION ET LE RÔLE DE CHAQUE ACTEUR, CE N'ÉTAIT PAS FACILE POUR EUX, ILS ONT PU VIVRE UNE FRUSTRATION, N'ÉTANT PLUS DANS LEUR RÔLE D'ASSISTANT. ILS DOIVENT LÂCHER PRISE : ILS SONT LÀ POUR LES ACCOMPAGNER, ET NE PAS FAIRE À LEUR PLACE. IL FAUT ÊTRE CERTAINS QUE LES BÉNÉVOLES Y SOIENT BIEN PRÉPARÉS :

- AVOIR UN CONTACT EN AMONT AVEC L'INTERVENANTE, QUI VA EXPLIQUER QU'ILS VONT DÉCROCHER DE LEUR ACCOMPAGNEMENT

-PROPOSER AUX BÉNÉVOLES DE VENIR À UNE JOURNÉE DE FORMATION DE L'AFOCG, POUR VOIR COMMENT ÇA SE PASSE, POUR QU'ILS S'IMPRÈGNENT DE LA FAÇON DE PROCÉDER.

POUR LES AGRICULTEURS, AVOIR AFFAIRE À UNE AUTRE PERSONNE APPREND À SE PRENDRE EN CHARGE : L'INTERVENANT APPUIE, DONNE LES CONSIGNES : ILS COMPRENNENT TRÈS BIEN ET SE REDONNENT CONFIANCE. CA LEUR DONNE COMPLÈTEMENT L'OCCASION D'EXPÉRIMENTER LE « J'ESSAIE, SI JE NE SAIS PAS IL Y A QUELQU'UN POUR ME GUIDER, JE FAIS ENSUITE ».

PAROLE D'UN PARTICIPANT : « JE NE PENSais PAS ÊTRE CAPABLE ».
IL NE FAUT PAS GRAND-CHOSE POUR REDONNER PIED AUX AGRICULTEURS, C'EST LE CŒUR DU PROJET.

Quels enseignements ?	
par rapport aux agriculteurs accompagnés	<p>Il est apparu essentiel que les personnes soient préparées à ce rendez-vous collectif. Cette préparation en amont est fondamentale. Elle regroupe un ensemble de PRÉ-REQUIS : ceux-ci sont décrits page 20.</p> <p>Les personnes ont fait le pas pour rencontrer le groupe : l'atteinte de leurs objectifs et leur satisfaction reposent sur différents critères présentés page 21, dont principalement</p> <ul style="list-style-type: none"> -les conditions de déroulement de la rencontre : respect des individualités, convivialité, sécurité, encadrement quant au contenu, ... -le gain d'autonomie et de confiance en soi acquis à l'issue de la rencontre : constat du travail concret réalisé par soi, pour soi, ce qui contribue à démystifier l'accomplissement de tâches administratives et comptables.
pour les bénévoles et les salariées SPBN accompagnantes	<p>L'observation d'un travail en collectif et des effets produits sur les agriculteurs révèle l'intérêt de ces moments pour les personnes accompagnées : sortir de chez soi, pour échanger avec des pairs et des animateurs ; faire soi-même le travail jusqu'à présent fait par des prestataires ou par les bénévoles.</p> <p>Les rencontres au cours desquelles l'accompagnement est pris en main par une intervenante partenaire mais extérieure interrogent la place et le rôle des bénévoles lors de ces rendez-vous collectifs : ceux-ci sont destitués de leur rôle habituel auprès de l'agriculteur, alors que leur présence est indispensable au moins lors de la 1^{ère} rencontre du groupe. Une meilleure connaissance en amont des méthodes d'intervention de l'AFOCG peut contribuer à rassurer les bénévoles et à définir avec eux leur positionnement lors de ces journées.</p>
pour l'équipe de salariées AFOCG et salariées SPBN	<p>Constat est fait que les méthodes d'intervention de l'AFOCG conviennent parfaitement aux agriculteurs accompagnés par SPBN. Il est néanmoins important de garder une vigilance particulière par rapport à la spécificité du public en situation fragile.</p> <p>En termes d'outils, des méthodes et supports pour travailler la comptabilité ont été réfléchis pour répondre aux besoins particuliers des personnes.</p> <p>L'interconnaissance entre structures au travers de rencontres et ateliers en amont est indispensable pour construire ensuite les temps collectifs à destination des agriculteurs. Il en résulte une formation réciproque implicite.</p>

Quels sont les facteurs en jeu dans la décision des agriculteurs :
venir à la réunion collective ou ne pas venir ?

Facteurs favorables	Facteurs défavorables
<p>Facteurs déterminants (pré-requis)</p> <p>Conscience de l'intérêt et nécessité de faire ces tâches et d'être en règle</p> <p>Envie d'apprendre</p> <p>Confiance envers les bénévoles</p> <p>Existence de repères et implication à minima dans son suivi administratif</p> <p>Préparation en amont des pièces administratives nécessaires (que ce soit avec les bénévoles ou en autonomie) pour se sentir prêt</p> <p>Présence des bénévoles à la réunion (au moins à la 1^{ère})</p>	<p>Facteurs bloquants</p> <p>Déni de sa situation (notamment lorsque retards déclaratifs accumulés)</p> <p>Manque ou absence de confiance en soi</p> <p>Déficit d'énergie pour engager une démarche nouvelle, découragement</p> <p>Défiance vis-à-vis des personnes extérieures</p> <p>Peur de trouver une connaissance à la rencontre (un autre agriculteur de son entourage).</p> <p>Conception du travail administratif : déléguer ou assumer ?</p> <p>Phobie ?</p> <p>Raisons personnelles gardées pour soi (non identifiables, principe de l'éthique à respecter)</p>
<p>Facteurs favorisants</p> <p>Choix du moment de la rencontre de manière concertée</p> <p>Modalités de déplacement au lieu de réunion : proposition covoiturage, car favorise mise en confiance, moindre effort psychologique et économique.</p>	<p>Facteurs limitants</p> <p>Absence de classement des documents</p> <p>Moyens de communication limités : usage du tél (ou pas de tél), pas ou peu d'utilisation internet</p> <p>Moyens de déplacement limités : véhicule disponible, habitude de se déplacer ?</p> <p>Surcharge – difficultés d'organisation du travail</p>

Les facteurs de réussite ou de non fonctionnement d'une réunion collective

Facteurs favorables	Facteurs défavorables
<p>Facteurs déterminants</p> <p><u>Pour les agriculteurs (Personne intervenante extérieure à SPBN)</u> Accueil convivial et pose du cadre : dédramatisation de la tâche à effectuer, respect et confidentialité, présentation objectifs et déroulement.</p> <p>Entrée rapide dans le concret : travail des agriculteurs sur leurs documents</p> <p>Mutualisation des questions des participants</p> <p>Supports de travail clairs et faciles à utiliser</p> <p>Atteinte des objectifs : soulagement que "ce soit fait"</p> <p>Perspective de pouvoir faire seul et perspective de pouvoir être encore appuyé pour réussir à faire soi-même, en toute sécurité</p> <p><u>Pour les bénévoles</u> Constat de la reprise en main par les agriculteurs de leurs informations et de l'atteinte des objectifs</p> <p>Constat des échanges et du travail collectif qui s'engage entre les agriculteurs</p>	<p>Facteurs bloquants</p> <p>Face à face avec quelqu'un de connaissance à la réunion</p> <p>Participant arrivant en retard</p> <p>Documents manquants</p> <p>Participant obligé de partir avant que le travail ne soit finalisé</p>
<p>Facteurs favorisants</p> <p>Café d'accueil</p> <p>Horaires de pause décidés collectivement</p> <p>Respect des horaires</p> <p>Présence complémentaire d'un animateur (ou d'un accompagnant) pour coup de main sur tâches annexes permettant de gagner du temps : ex. faire les totaux des chiffres relevés par les participants.</p> <p>Lieu de réunion sur un site neutre</p> <p>Temps de pause en commun favorisant les échanges entre participants.</p>	<p>Facteurs limitants</p> <p><u>Pour les agriculteurs</u> Image de SPBN = situation de difficulté Déroulement rencontre sur site du bureau SPBN = marquage SPBN</p> <p>Pas de pause partagée à mi-journée : absence de temps d'échanges à bâtons rompus</p> <p><u>Pour les bénévoles</u> Frustration d'être mis en retrait, sortis de leur rôle habituel</p> <p><u>Pour l'intervenant</u> Désorganisation de l'avancement collectif : retards, temps d'absence de certains participants imprévu</p>

Quels changements de pratiques pour les accompagnants ?

Ce point interroge en particulier les bénévoles et les salariés des deux structures

LE POINT DE VUE DE VIRGINIE, SALARIÉE SPBN COORDONNATRICE DU PROJET

LA MÉTHODE D'ACCOMPAGNEMENT MISE EN PRATIQUE AVEC LE PROJET CHANGE DES MÉTHODES HABITUELLES DE SPBN. LA PLUPART DU TEMPS, LA NÉCESSITÉ EST D'AGIR DANS L'URGENCE, DONC FAIRE LES DÉMARCHES À LA PLACE DE L'AGRICULTEUR, AVEC SON ACCORD. POUR LES ÉQUIPES, IL S'AGIT À PRÉSENT D'INTÉGRER DIFFÉRENTS MODES D'ACCOMPAGNEMENT : PASSÉ LE TEMPS DE L'URGENCE, ENGAGER AVEC L'AGRICULTEUR LE TEMPS DE RÉFLEXION, DE TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE.

MAÎTRISER LA MÉTHODE POUR « FAIRE AVEC » POUR ENSUITE « FAIRE FAIRE » PUIS « REGARDER FAIRE » RELÈVE D'UN PROFESSIONNALISME APPORTÉ PAR L'AFOCG. POUR LES ÉQUIPES DE SPBN, CETTE MÉTHODE NE VA PAS DE SOI, ELLE EST À TRAVAILLER, À INTÉGRER PROGRESSIVEMENT.

NOMBRE D'AGRICULTEURS PEUVENT DEVENIR AUTONOMES POUR GÉRER LEURS TÂCHES ADMINISTRATIVES, COMPRENDRE LEURS CHIFFRES. CE PAS, ILS LE FRANCHIRONT AVEC L'AIDE DES ACCOMPAGNANTS, EUX-MÊMES CONVAINCUS QUE C'EST POSSIBLE.

AU COURS DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL, IL EST NÉCESSAIRE DE REDONNER LA MAIN À L'AGRICULTEUR POUR QU'IL GÈRE SES TÂCHES ET DÉMARCHES : CLASSEMENT DE DOCUMENTS, RECHERCHE D'INFORMATIONS, CONTACTS TÉLÉPHONIQUES, RELEVÉ DES FACTURES, PRÉVISION DE TRÉSORERIE, PRISE DE PAROLE ET ARGUMENTAIRE LORS DES RENDEZ-VOUS À LA BANQUE, CHEZ LE FOURNISSEUR, L'AGRICULTEUR DOIT RETROUVER TOUTE SA DIGNITÉ TANT À SES YEUX QUE VIS-À-VIS DE L'EXTÉRIEUR. AGIR SOI-MÊME AVEC LA PRÉSENCE RASSURANTE DES ACCOMPAGNANTS SPBN EST UNE PHASE PRÉPARATOIRE POUR OSER ALLER VERS UN CADRE COLLECTIF. L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL, C'EST LE TERREAU PRÉPARANT AU PASSAGE VERS L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF.

LE PLUS DIFFICILE EST DE FAIRE LE 1ER PAS : PARTICIPER À LA 1ÈRE RENCONTRE DE GROUPE. A PARTIR DU MOMENT OÙ L'EFFET DU GROUPE S'OPÈRE, LA PERSONNE EST VOLONTAIRE POUR Y REVENIR.

A L'AVENIR : L'EXPÉRIENCE CONDUITE EST UN PAS VERS LA PRISE DE CONSCIENCE DE LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE ORGANISMES POUR INTERVENIR DIRECTEMENT AUPRÈS DES AGRICULTEURS SUR DIFFÉRENTS CHAMPS D'INTERVENTION, AFIN DE LEUR APPORTER SATISFACTION DANS UN CADRE PARTAGÉ ET SÉCURISÉ. S'APPUYER SUR LE PROFESSIONNALISME DE PARTENAIRES PERMET DE RÉPONDRE À DES BESOINS SPÉCIFIQUES TANT SUR LE CONTENU (CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES TECHNIQUES) QUE SUR LA MÉTHODE D'ANIMATION D'UN GROUPE POUR TRANSMETTRE DES SAVOIRS ET MÉTHODES.

L'ACCOMPAGNEMENT SPBN SE DOIT ÊTRE UN RELAIS VERS CES ESPACES OÙ LES AGRICULTEURS VONT ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES, OUVRIR LEUR RÉFLEXION, ÊTRE ACTEURS DE LEUR PROGRESSION.

CE QU'EN PENSE MICHEL, BÉNÉVOLE

FAVORISER LA PRISE D'AUTONOMIE DES AGRICULTEURS POUR RÉALISER DES TÂCHES ADMINISTRATIVES, COMPRENDRE LEUR GESTION : EST-CE DANS LES HABITUDES D'ACCOMPAGNEMENT À SPBN ?
IL N'Y A PAS DE LIMITE DANS LE TEMPS DANS LES ACCOMPAGNEMENTS, NOUS ACCOMPAGNONS TOUT LE TEMPS QU'IL Y A BESOIN. L'AUTONOMIE DES AGRICULTEURS POUR RÉALISER LEURS TÂCHES SE FAIT PLUS OU MOINS RAPIDEMENT. NOUS SOMMES BÉNÉVOLES, NOUS AIDONS LES AGRICULTEURS À LA RÉALISATION DES TÂCHES ADMINISTRATIVES, L'IMPORTANT C'EST QU'ELLES SOIENT RÉALISÉES.

L'AGRICULTEUR A-T-IL VRAIMENT EN MAIN LES ÉLÉMENTS POUR PRENDRE CES DÉCISIONS ?
L'AGRICULTEUR PREND SOUVENT SES DÉCISIONS EN PESANT LE POUR ET LE CONTRE APRÈS UN CALCUL RAPIDE ET NON PAS TOUJOURS APRÈS UNE ANALYSE COMPLÈTE, IL NE MESURE PAS TOUJOURS TOUS LES PARAMÈTRES DE CES DÉCISIONS ET DONC LEURS CONSÉQUENCES.

LA PRATIQUE COLLECTIVE INTERROGE T'ELLE NOS PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ?
OUI, NOUS POUVONS AVOIR CETTE INTENTION DANS LE VISEUR : NOUS SAVONS QUE NOUS AVONS L'OPPORTUNITÉ DU COLLECTIF SOUS LE COUDE : PAR RAPPORT À UNE THÉMATIQUE IDENTIFIÉE, NOUS POURRONS AMENER L'AGRICULTEUR VERS CETTE PROPOSITION.

Bénévoles	<p>Face aux situations de détresse, l'accompagnement individuel est incontournable dans les premières phases.</p> <p>Dans un second temps, l'enjeu pour les bénévoles est de se préparer à transmettre des clefs de compréhension de leur gestion aux personnes accompagnées.</p> <p>Dans cet objectif, des ateliers de co-construction ont été organisés entre l'AFOCG et des bénévoles SPBN volontaires. Des guides méthodologiques et un support d'accompagnement ont été co-construits, ils ont vocation à être utilisés maintenant par les bénévoles pour « préparer » l'agriculteur à aller vers les rencontres de groupe. Ces guides sont présentés en annexe.</p>
Salariés	<p>Quelles interactions et complémentarités envisager entre temps individuels et de groupe ?</p> <p>des temps de concertation seront nécessaires pour</p> <ul style="list-style-type: none">. définir les besoins et attentes précis de l'agriculteur, à chaque étape du parcours d'accompagnement. se coordonner afin d'articuler les étapes d'accompagnement individuel et le positionnement des temps collectifs complémentaires. organiser une évaluation continue au fur et à mesure du parcours d'accompagnement.

Conclusion

Des démarches collectives pour les personnes accompagnées autour d'un projet commun existent déjà dans le réseau Solidarité Paysans : groupes de parole, théâtre, changements de pratiques, formations techniques, rencontres conviviales Elles ont toujours pour objectifs l'autonomie, l'émancipation des personnes, le mieux - être et l'amélioration des conditions de revenu. Notre expérience vient enrichir le travail conduit par nos associations.

Nous sommes partis d'un constat alarmant d'absence de comptabilité pour nombre d'agriculteurs qui font appel à l'association ; et au fil de ces 3 ans, nous pouvons dire que pour ces agriculteurs participant à la dynamique collective, les premiers pas sont faits, le lien social est créé, une autonomie se fait jour ; il reste à en convaincre d'autres par la confiance, la discussion, l'exemple, sachant que parfois le processus peut être lent pour certains en fonction de l'ampleur des difficultés, de freins personnels...

Aujourd'hui SPBN accompagne encore une quinzaine de personnes par an sans comptabilité, nous sommes les seuls à aider les agriculteurs pour qu'ils puissent reconstituer les éléments de leur comptabilité, faire leurs déclarations sociales, fiscales, afin qu'ils restent dans le métier choisi et qu'ils reprennent pied.

Le bilan de cette action est bénéfique aussi pour les bénévoles, les guides sont des outils pédagogiques essentiels (cf livrets en annexe). Forts des témoignages de ces agriculteurs éloignés à priori du collectif, les accompagnateurs comprendront que le champ des possibles est ouvert.

Pour chaque structure, cette expérimentation interroge les pratiques : SPBN travaille trop souvent dans l'urgence, quand l'appel tardif de la personne est le signe que tous les indicateurs sont au rouge. L'Afocg utilise en priorité l'action collective ; elle peut s'interroger sur une complémentarité avec un accompagnement individuel pour pallier aux difficultés rencontrées lors de ses interventions.

Comment anticiper pour ne pas, un jour, être un agriculteur en difficulté ? Quelle prévention mettre en place ? Le collectif, le groupe, est une solution pour s'informer, se former dans l'échange, se questionner.

Ce travail nous amène donc à envisager un élargissement des temps collectifs à d'autres thèmes avec nos partenaires CIVAM, AFOCG ... , mais ces perspectives devront être accompagnées financièrement car elles nécessitent temps et engagements financiers de nos structures.

Par ailleurs, d'autres chantiers sont à travailler par nos réseaux tant sur l'accès aux droits sociaux, l'accès à la formation trop souvent supprimé suite à des défauts de paiement.

Lorsque les premières difficultés arrivent, il est étonnant d'observer que les indicateurs qui devaient alerter s'éteignent. Les agriculteurs (trices) n'ont plus les documents de gestion par manque de paiement des cabinets comptables. Le fonds de formation VIVEA est difficilement mobilisable pour les formations collectives, si le paiement des cotisations sociales n'est pas régularisé.

Tout cela contribue à construire une situation d'isolement et de perte de leviers d'action. Le diagnostic est cruel. Nous espérons par ce projet redonner les clefs du collectif et de l'autonomie aux agriculteurs et agricultrices.

Annexes

Présentation des guides méthodologiques co-construits entre les bénévoles SPBN et l'AFOCG 61

Ces supports d'accompagnement à l'attention des bénévoles et des agriculteurs ont pour ambition d'inciter les personnes à aborder les notions de gestion et à leur donner des clefs de compréhension de leurs chiffres..



Démystifier l'approche de la comptabilité



Comprendre les éléments clefs de la gestion d'une exploitation



Démystifier l'approche des tâches administratives



Cerner la situation juridique, sociale et fiscale de l'entreprise et des personnes





10 rue Saint Georges

Lieu Dix

50 000 Saint-Lô

Tel : 09 61 44 45 38

spbn-stlo@orange.fr

<https://solidaritepaysans.org/normandie/bassenormandie>



12 route de Sées

61200 Argentan

Tel Frédérique : 06 56 87 27 35

Tel Véronique : 06 41 03 95 55

Tel Béatrice : 07 44 50 42 96

afocg61@wanadoo.fr

<https://www.interafocg.org/afocg61>

avec la participation financière de l'Union Européenne
et de la Région Normandie
dans le cadre du projet

***" Surmonter ses difficultés en agriculture en se réappropriant
les outils de la comptabilité et de la gestion,
en améliorant ce qui peut l'être
en matière d'organisation
et en redéveloppant une vision stratégique à long terme,
grâce à la dynamique collective "***



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



RÉGION
NORMANDIE